

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR DU
COMITE REGIONAL AERONAUTIQUE OCCITANIE
DU 03 DECEMBRE 2022 À GAILLAC**

Présents: X BERTAUD, F BRUS, C CALONNE, D GAZEAU, JR GIMENEZ, L LABASTE, F LAGARDE,
P SARTRE, E DELGA, C TOUZET, I NESPOULOUS, P ALAMY. JF BABI, D VACHER.

Invité : C. CHAIX.

Excusé: J SZPIK

Ordre du jour:

- 1/ Point de situation
- 2/ Point actions CRA11 2022 / 2023
- 3/ Bilan ETR et fonctionnement 2023
- 4/ Point financier
- 5/ Point subventions région
- 6/ Examens théoriques dans le CRA11
- 7/ Achat remorque et caisse simulateur
- 8/ AG 2023
- 9/ Questions diverses

François LAGARDE ouvre la séance à 09H30 et aborde les points à l'ordre du jour :

1/ Point de situation

Deux réunions sécurité se sont tenues à Montpellier (7 clubs participant) et à Lasbordes (10 clubs participant) au profit des CPS des clubs d'Occitanie.

Malgré peu d'attrait suscité par ces réunions (Qui réunissaient un représentant de la DSAC/SUD (Y Arthus) et notre équipe de CRPS (D Gazeau et JE Villalta)), force est de constater et reconnaître la richesse des échanges.

Ce type de réunion, en lien avec la DSAC/SUD, va se développer en 2023 d'autant que le REX FFA va voir des changements et qu'une nouvelle méthode de traitement va être mise en place.

La commission sécurité du CRA est chargée de mettre en place ce dispositif de formation au travers d'un noyau de correspondants volontaires et issus de nos clubs.

Suite au souhait de D. GAZEAU, F Lagarde annonce au CD du CRA qu'une procédure d'intégration d'un nouveau membre sera initiée lors du prochain CD afin de demander validation lors de l'AG du CRA.

Elle consiste à coopter JE Vilalta pour seconder Didier dans ses fonctions de CPS Régional en mettant l'accent plus particulièrement sur le nouveau REX FFA et la méthode ORION de traitement des évènements.

L'AC d'Alès voit sa plateforme menacée de fermeture et a saisi la FFA et son service juridique.

En parallèle, un courrier vient d'être adressé à la DSAC/SUD afin de lui demander d'intervenir dans le dossier au niveau préfectoral.

Président

François LAGARDE

Méyabat

65170 ARAGNOUET

Tél : 06.61.62.24.69

president@cra-occitanie.fr

Secrétaire

Lionel LABASTE

Tel: 06.71.85.86.19

secretaire@cra-occitanie.fr

Trésorier

Jean Ramon GIMENEZ

Tel: 06.08.64.67.14

tresorier@cra-occitanie.fr

L'aérodrome de Muret voit son accès limité dans la mesure où le gestionnaire (Mairie de Muret) refuse de remplir ses obligations en matière d'information aéronautique.

A noter que le comité des usagers de l'aérodrome s'est porté volontaire pour assurer ces tâches liées à l'information aéronautique.: pas d'info aéro cause refus du maire.

Deux visio ont eu lieu avec le SNA Montpellier.

Nous attendons de pouvoir travailler sur des éléments concrets dont, pour le moment, nous ne disposons pas.

La DSAC/SUD prévoit d'entrer dans ce dossier devant l'augmentation du nombre des procédures de demande de constat préalable d'infraction.

La FFA et le CRA vont demander également l'aide de la DSAC/SUD dans ce dossier avec intervention et expertise d'un pilote inspecteur.

Un exercice militaire européen de grande ampleur est prévu au printemps, durée approximative de 3 semaines avec de très grosses contraintes sur l'ALS.

Séminaire FI FFA: 3 FI présents pour 15 places proposées au CRA Occitanie.

2/ Point actions CRA11 2022 / 2023

Actions CRA 2022 :

- Vols mise en garde : 50 prévus, 1841€ dépensés sur un budget de 5000€
- Détection voltige aucune dépense sur un budget de 6000€
- Concours Les Elles d'Occitanie 1500€ dépensés
- Concours BIA 2120€ dépensés
- Vols sécurité : 2700€ dépensés pour un budget de 6200€

Il va devenir nécessaire de coller aux réalités et revoir nos actions et les montants affectés afin de ne pas se retrouver avec des budgets (Région et/ou ANS) qui ne sont pas ou peu utilisés.

Le lancement des concours Filles et BIA sera avancé en 2023 afin de permettre la réalisation des vols pendant l'année et surtout pendant l'été.

Subvention BIA : la limite au 30/09 de la FFA pour terminer les vols pose problème aux clubs pour réaliser l'ensemble de ces vols

Une réflexion en interne du CRA va se tenir pour déterminer si l'aide CRA aux BIA de 30€ (Collée sur l'aide FFA) ne pourrait pas être anticipée en la calculant sur le quota des aides FFA de l'année N-1

Listes 1 : aucune demande en 2022 ce qui va entraîner une diminution du nombre offert en 2023 car l'ENAC va réduire le nombre de ses formations.

Sujet très préoccupant qui risque de mettre la filière Liste 1 en danger si rien n'est fait.

2 réunions visio BIA / CAEA ont permis d'échanger sur les modalités et bonnes pratiques de l'enseignement du BIA en vue d'une forme d'harmonisation des pratiques entre les ateliers aéronautiques et entre les 2 académies concernées.

Foire de Toulouse / Mondiaux PP à Albi / Meeting de Francazal : Stand et simulateur

Prévisions 2023:

- Journée BIA à Aéroconstellation
- Foire de Toulouse en Avril
- Meeting de Muret en Mai

3/ Bilan ETR et fonctionnement 2023 (C. CHAIX)

Bilan ETR :

- réunion de clôture de saison des correspondants ETR régionaux a eu lieu à Paris début novembre.

- Partage des expériences de l'année 2022,
- Perspectives et calendrier prévisionnel du circuit national,
- Information sur le projet de loi Sports (échéance inconnue) devant permettre d'annuler l'actuel impératif, d'un Médical de moins d'un an (non contre indication pratique sportive), couvert par la classe 2 si aussi récente,
- Difficultés dans plusieurs CRA à rassembler les dossiers de demande de bourse fédérale, harmonisation des méthodes proposée (exemple de la démarche CRA11 présentée)
- Bilan sportif 2022 : saison déjà close lors du précédent Codir, pas de nouvelle info.
- Routeurs 2022 : Jean Duprez (ACAT LFCL) formé cette année, a participé à sa première organisation sur Auch. Un autre futur routeur, Laurent Valencian (ACCA LFBR) est en cours de formation pour organisation d'un rallye de précision interclubs à Muret. Il sera envoyé à la prochaine formation routeur FFA début 2024.
- La relative fidélisation des sportifs rallye/précision assure l'essentiel des participations aux épreuves. Besoin de communication plus efficace lors de l'annonce des épreuves.
- Prochaines dates et lieux seront fixées d'ici l'AG de mars 2023. 3 paires de dates à programmer pendant la saison, avec toujours pour objectif au moins une épreuve dans chaque moitié de la région. Est déjà prêt : Bédarieux (report 2022). Ouest : Muret envisagé, mais le Notam actuel empêche d'envisager toute épreuve au-delà des basés pour le moment. Les clubs volontaires pour accueillir une épreuve seront à privilégier.
- La FFA verse les bourses pour 1ère participation à une épreuve nationale. Améliorations à apporter au lancement des dossiers. Demande club à valider par le CRA, les dossiers sont actuellement d'initiative FFA (lancement de la campagne de dossiers) avec 3 semaines pour rassembler tous les documents, nombreux aller-retour. Echéance 15 octobre difficile à tenir : fluidité du processus à améliorer, et acteurs club à stabiliser.
- Depuis 2018, le calcul pour quantifier 50% du budget pour se rendre sur une épreuve rallye/précision est calé sur un tarif médian de 0.65€/NM.

Une augmentation est proposée au CD de 65 à 75 cts pour 2023. Validé par le CD.

- L'ETR va intégrer la voltige MPV et Montpellier : réunion à réaliser avant AG du CRA
- F Lagarde fait état d'une demande des voltigeurs de MPV et de Montpellier de voir augmenter les aides convoyage 2022 de 500€ afin de porter ces aides à 3500€, et demande au CD de décider ou pas de cette augmentation

- C. TOUZET indique que nous n'avons pas de bilan,
- JR Gimenez fait état du versement des 3000€ sur bilan envoyé en novembre,
- La subvention actuelle finance les convoyages pour se rendre aux stages et pour amener aux compétitions au niveau national. Il s'agirait d'une aide à faire plus d'heures de voltige plutôt que des convoyages.
- JF Babi précise que les 3000€ actuels pour MPV ne permettent pas de payer le convoyage, correspondent à 20% des heures de convoyage. Il abonde dans la demande d'augmentation de 500€ car le CRA est le relais de la politique fédérale dans les régions,
- E. Delga rappelle qu'historiquement, les 3000€ étaient prévus pour les convoyages, pour mettre les avions de voltige à disposition des clubs qui le demandaient.
- F Lagarde demande un vote pour une augmentation de 500€ fléchés et pris sur le budget des aides de la région, avec présentation des justificatifs complémentaires :

Pour : 7 (Lagarde, Labaste, Calonne, Gazeau, Babi, Nespoulous, Vacher)

Contre : 2 (Touzet, Delga)

Abstention : 5. (Sartre, Gimenez, Alamy, Bertaud, Brus)

L'augmentation est accordée.

4/ Point financier

Comptabilité au 08/10/2022				
DEPENSES			Previs.	Réalisé
			<i>Prévisionnel</i>	
Fonctionnement			7 000,00	6 645,40
Communication/ manifestations			6 000,00	2 007,38
Repas AG			1 500,00	791,50
Handicapés			1 000,00	258,48
Formation CPS			2 000,00	1 516,76
Session clubs (visites clubs)			3 500,00	101,15
Detection voltige (60 pilotes)			6 000,00	
Formation dirigeants			1 000,00	
50 jeunes lic. MEG (2 ans)			5 000,00	1 841,70
Matériel Sécur.Formation (Télé, camera etc)			5 000,00	160,00
Bio diversité			2 000,00	
Organisation ETR			2 000,00	
Représentation aux Championnats			3 000,00	
Cotisations FFA			11 375,00	11 375,00
Cotisations CROS			300,00	325,00
Subv.400 jeunes BIA (30€/pilote)			12 000,00	5 260,00
Passeports BIA (20 de 3H)			7 200,00	2 120,00
Vols Sécurité (50 €/pilote) 15 %			6 200,00	2 700,00
Z'elles d'Occitanie (500€/pilote) 10			5 000,00	1 500,00
Accompagnement formation :				
Frais déplacements FE			2 000,00	1 891,83
Tour aérien (vol sélection)			1 500,00	
recyclage FI (130,00€/FI)			1 500,00	2 270,20
Subventions voltige MPV			3 000,00	
Subventions voltige herault			3 000,00	3 000,00
Rallye aérien pilotage précision ANR			3 000,00	500,00
Projet associatif			36 600,00	27 000,00
TOTAL			137 675,00	71 264,40
	Au 02/12/2022 :			
	Compte courant :		39 703,31	
	Compte livret :		77 319,19	

7/ Achat remorque et caisse simulateur

Il est proposé au CD d'acheter une remorque (2500€ environ) et des rampes ainsi qu'une caisse type cloche pour transport du simulateur VR: validation à l'unanimité

Un devis annuel d'environ 300€ a été obtenu auprès de la MAIF pour assurer cette remorque et avoir un contrat association.

E. Delga préconise de se rapprocher de Mouret Allianz à Albi pour obtenir un devis concurrentiel ce que fera L Labaste

8/ AG 2023

L'Assemblée Générale 2023 est fixée le 11 Mars 2023 à Gaillac.

9/ Questions diverses

P Sartre porte à la connaissance du CD les problèmes majeurs rencontrés dans son club suite à un changement moteur (Travail effectué par Rubio à Candillargue) et s'interroge sur une action d'information au sein du CRA sur ce genre de pratiques.

F Lagarde va prendre contact avec le ou les clubs qui pourraient avoir eu les mêmes problèmes et C Calonne se dit prêt, en tant qu'avocat, à assister les clubs qui en feraient la demande.

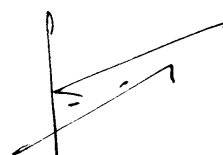
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H40.

Le Secrétaire,



Lionel LABASTE

Le Président,



François LAGARDE